

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE

2ème SESSION ORDINAIRE POUR 2011

REUNION DES 27 ET 28 OCTOBRE

N° 2011/02/83/89

REPONSE DE M. PAUL GIACOBBI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

AUX QUESTIONS ORALES POSEES  
PAR M. JEAN-GUY TALAMONI  
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »

ET M. YANNICK CASTELLI  
AU NOM DU GROUPE « DEMOCRATE SOCIALISTE ET RADICAUX »

**OBJET** : Sporting Club de Bastia  
Incidents match SCB –Lens

Messieurs les Conseillers à l'Assemblée de Corse,

Permettez-moi tout d'abord d'associer vos questions qui concernent le même objet, à savoir les lourdes sanctions infligées au Sporting Club de Bastia, consécutivement à la rencontre qui s'est déroulée à Furiani entre cette formation et celle du Racing Club de Lens.

Il s'agit d'une antienne tant il est vrai que les incidents, dès qu'ils surviennent sur un stade insulaire, prennent des proportions sans commune mesure avec les faits.

En tout état de cause, cette affaire appelle de ma part les observations suivantes.

En premier lieu, il est pour le moins cocasse que le Président de la Ligue de Football Professionnelle, en l'occurrence Monsieur Frédéric THIRIEZ, avocat renommé, s'exprime avant que la commission de discipline ne conduise une enquête et ne prononce une sanction. Nous sommes face à une situation inédite et il y a lieu de s'interroger sur le but recherché par cet éminent juriste. Je suis convaincu que les principales raisons de cette prise de position hâtive, et c'est un doux euphémisme, sont essentiellement d'ordre financier. Le SCB dispose de moyens réduits et il n'a pas la surface financière de nombre de ses concurrents. Malgré ce lourd handicap, il joue les premiers rôles dans le championnat et se présente comme un candidat sérieux à la montée en ligue 1. C'est un club modeste et qui parvient, grâce au courage de ses joueurs, au savoir-faire du staff technique et à l'implication désintéressée de ses dirigeants, à rivaliser avec des clubs bien plus huppés. Monsieur THIRIEZ ne l'admet pas et a compris tout l'intérêt qu'il avait à anticiper par une intervention plus qu'orientée et partisane pour influencer la décision de la commission en cause. Le communiqué commun des présidents de clubs qui a suivi est significatif et symptomatique. Comme je le disais en préambule, cette attitude n'est pas nouvelle et l'intéressé raisonne en termes de rentabilité

économique. Le SCB, tout comme l'ACA, dérange et toutes les opportunités sont bonnes pour le soustraire de l'élite.

En deuxième lieu, et je rejoins en partie Jean-Guy TALAMONI, il subsiste une forme de « corsophobie » ambiante qui pointe dès le moindre incident. Des faits d'une extrême gravité se sont déroulés dans d'autres enceintes de l'hexagone sans pour autant susciter des propos aussi cinglants de la plus haute instance du football professionnel. J'ajouterai qu'un voile pudique a parfois été jeté pour occulter des événements autrement plus graves.

En troisième et dernier lieu, j'aborderai vos questions quant au fond. Quelle est notre marge de manœuvre ? Comment pouvons-nous agir et cette action est-elle susceptible d'être efficace ? Je ne m'interdis rien même si je ne me suis pas beaucoup exprimé jusqu'à présent, sachant que la session m'en donnerait l'occasion. Je me propose de saisir par un courrier, qu'il conviendra de rendre public, Monsieur THIRIEZ pour qu'il expose à la représentation politique insulaire ses desseins. Je ne manquerai pas non plus d'alerter le Ministre des Sports sur son attitude et sur sa volonté manifeste d'œuvrer contre les intérêts du club corse. J'envisage aussi de demander à la ligue de voir la date du 5 mai, par respect des personnes décédées en 1992 lors de la catastrophe de Furiani, bannie définitivement du calendrier officiel des rencontres de football. Une motion pourrait être rédigée en ce sens et adoptée par l'Assemblée de Corse.

Voilà quelles sont mes intentions dans l'attente de la décision du Tribunal Administratif qui se prononce aujourd'hui sur ce dossier.

J'achèverai mon propos en évoquant les déclarations de Jérôme ALONZO, ancien joueur professionnel qui a évolué à Nantes, Saint-Etienne, Paris, Nice et Marseille. Ce dernier n'a pas hésité à aller à contre sens des idées reçues. Il a justement rappelé qu'il ne se passait rien de particulier à Furiani par rapport aux autres stades. En revanche, il n'a jamais hésité à dénoncer un football où seuls sont pris en compte les intérêts économiques. Il a dit, je le cite, « le fric tue le football ! » Je l'avoue, je partage ses positions. L'argent tue le sport tout court.

Je vous remercie.